

# La Gazette des Comores

*Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end*

**Quotidien Indépendant d'Informations Générales**

21<sup>ème</sup> année - N° 3726 - Jeudi 1er Octobre 2020 - Prix : 200 Fc

FINALE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE NYORA

## Fahid le Bled'Art, la première Nyora de la musique comorienne



LABORAOIRE COVID-19

**Fin d'une grève et  
le spectre d'une autre**

LIRE PAGE 3

INTERVIEW

**Mliva : le nouveau  
gouvernement n'a pas  
le choix "que d'être  
à la hauteur"**

LIRE PAGE 2

Visitez le site de La Gazette  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)

**Prières aux heures officielles  
Du 1er au 05 Octobre 2020**

Lever du soleil:

05h 51mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fadjr : 04h 39mn

Dhouhr : 12h 02mn

Ansr : 15h 19mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



## INTERVIEW

# Mliva : le nouveau gouvernement n'a pas le choix "que d'être à la hauteur"

*Le soir du 28 septembre, est publié le décret portant composition du gouvernement sept mois après l'élection d'une nouvelle législature, deux mois après la démission du ministre des affaires étrangères Mohamed el-Amine Souef. Votre journal s'est entretenu avec Ali Mliva Youssouf, conseiller spécial du chef de l'État chargé des affaires politiques et non moins secrétaire général de l'Alliance pour la mouvance présidentielle.*

**Question :** Le chef de l'État vient d'opérer un remaniement de son exécutif. Quelle est la mission assignée à cette « nouvelle » équipe ?

**Ali Mliva Youssouf :** La nouvelle équipe a comme mission d'accompagner le pays dans l'élan du développement prôné par le président en tenant compte des réformes que le pays vient d'opérer ainsi que tous les projets en cours en termes d'infrastructures socio-économiques. Le président et la population attendent beaucoup d'eux (les nouveaux membres du gouvernement) et ils n'ont pas le choix que d'être à la hauteur de la confiance que le président Azali porte à leur égard.

**Question :** Pourquoi le remplacement de Souef aux Affaires étrangères a mis trop de temps

alors que le chef de l'État ne semblait pas surpris par sa démission fin juillet ?

**AMY :** Encore une fois il faut convenir que le choix des personnes, le moment de nommer ou pas le gouvernement relève exclusivement de la compétence du chef de l'État. Donc là-dessus, il n'y a pas de commentaires, on se conforme à cette disposition constitutionnelle.

**Question :** Le nouveau ministre des affaires étrangères aurait été refusé par Paris comme ambassadeur. Si l'on est d'accord que la désignation des membres du gouvernement relève exclusivement de notre souveraineté, ne pensez-vous pas que ce choix est susceptible de faire grincer des dents quand on connaît la place prépondérante de Paris à Moroni ?

**AMY :** À ma connaissance, je n'ai pas vu un document refusant l'accréditation du Dhoulkamal comme ambassadeur à Paris. Ce sont des rumeurs de la rue. Après tout, nommer un ministre est une question de souveraineté nationale et ne requiert pas l'accord de tierce partie. Paris n'avait pas un mot à dire sur la nomination du gouverneur de l'Union des Comores. Cette époque est révolue avec l'avènement d'un nouveau concept de gouvernance pour les pays anciennement colonisés par la France et le

sommet de La Baule en retient.

**Question :** Que répondez-vous à ceux qui voient dans la nomination de Dhoulkamal aux affaires étrangères comme une récompense à cet ancien président de la commission parlementaire qui a pondu le rapport, qualifié de « chiffon » par certains élus de l'époque, incriminant Sambi dans l'affaire du programme de la citoyenneté économique ?

**AMY :** Je pense que cette façon de voir les choses et de ramener la chose publique à une conception minimaliste c'est discréditer les normes régaliennes du fonctionnement de l'État. Le nouveau ministre des Affaires étrangères est nommé tenant compte de ses qualités et ses compétences et aussi de son engagement politique et non grâce au rapport parlementaire sur la citoyenneté économique. Franchement voir les choses de ce point de vue c'est se résoudre à tout confondre. Je note que Dhoulkamal n'était pas seul lors de l'enquête parlementaire jusqu'à dire qu'il a écrit ce qu'il voulait au point d'incriminer Sambi et demeurer en attente d'une récompense quelconque.

**Question :** Le parti Orange est incontestablement le poids lourd de la Mouvance présidentielle derrière le parti au pouvoir la CRC. Trouvez-vous normal



qu'un tel allié ne soit pourvu que d'un seul ministère alors qu'au temps de Juwa, ils avaient deux portefeuilles ministériels, un secrétariat d'État, deux conseillers à la présidence, un chef de cabinet civil à la présidence... ?

**AMY :** Encore une fois, le choix des personnes relève exclusivement du ressort du président ainsi que l'attribution d'un ministère à une formation politique. Toutefois, je note l'entrée dans ce gouvernement des nouveaux membres de l'Amp et je suis satisfait. Après tout, le Parti Orange est au gouvernement.

**Question :** Comment expliqueriez-vous le choix de Djae

Ahamada Chanfi aux Transports : technique ou politique ?

**AMY :** Djae est une excellente personnalité qui a assumé plusieurs fonctions au niveau du pays et c'est un ancien ministre donc, la personne a de l'expérience. Ensuite, à mon avis pour être ministre, c'est une fonction beaucoup plus politique que technique. Personne n'est spécialiste dans tous les domaines. Djae est un professeur de l'Université. Peut-être me direz-vous qu'il aurait été mieux à l'Éducation mais le choix du chef et la mission qu'il assigne aux membres du gouvernement sont incontestables.

Propos recueillis par Kamal Gamal

## CULTURE

## La sauvegarde du patrimoine culturel en perspective



*Pour les Comores, l'heure a sonné pour qu'une politique et stratégie de sauvegarde du patrimoine culturel soit mise en place. Cette volonté engagée par la direction des arts et de la culture a fait l'objet d'une rencontre entre le ministère de tutelle, les partenaires et experts culturels internationaux.*

**L**a promotion, la préservation, la protection et la sauvegarde du patrimoine culturel a fait l'objet d'un atelier virtuel entre le ministère des arts et de la culture à travers sa direction, des experts nationaux et internationaux et

l'Organisation Arabe pour l'Éducation, la Culture et les Sciences (ALESCO). Un moment riche de partage et de concertation au cours duquel les parties prenantes se doivent de soumettre des recommandations et des suggestions qui permettraient à une bonne gestion et une meilleure protection de ces biens culturels.

Lors de cet échange, le ministre des arts et de la culture, Nouridine Ben Ahmed n'a pas manqué de citer l'engagement des autorités comoriennes dans le cadre de la protection et la sauvegarde du patrimoine national en cette période géopoliti-

que mondiale mouvante dominée par les effets de la mondialisation. Pour le ministre, « la sauvegarde du patrimoine culturel des Comores revêt d'une importance considérable dans la mesure où le développement durable repose en grande partie sur la valorisation du patrimoine dans toutes ses formes ». Nouridine Ben Ahmed se dit « persuadé et convaincu que les contributions seront fructueuses ».

De l'autre côté, les experts internationaux de l'ALESCO et de l'UNESCO estiment que le « patrimoine est une source de richesse et de développement ». Comme l'a

souligné le directeur général de l'ALESCO, Mohamed Mourtadhoi, « les biens culturels sont un bien humain et que ces derniers doivent être rentables et non un fardeau pour les États » et ce en référence aux différentes conventions et traités internationaux. « Il est nécessaire et primordial de protéger le patrimoine qui se trouve aujourd'hui menacé par les facteurs humains et naturels », martèle-t-il. A travers ce premier pas, les parties prenantes veulent que cela soit le début d'une action qui sera par la suite appuyé à l'internationale dans la sauvegarde du patrimoine. Avec ces travaux, les experts internationaux conçoivent pour l'archipel le début d'un plan qui permettra à la mise en place d'un lieu de préservation et d'exposition du patrimoine.

En sa qualité de directrice des arts et de la culture, Wahidat Hassani dit que cette réunion organisée a été une première servant à aider l'archipel à sauvegarder son patrimoine dans toutes ses formes. « Nous avons discuté avec des spécialistes du patrimoine mais beaucoup plus sur le patrimoine culturel matériel. Et c'est pour cela que j'ai

demandé à ce qu'à la prochaine session on parle du patrimoine culturel immatériel parce que c'est intéressant pour nous car on a déjà élaboré un inventaire et réalisé beaucoup de choses sur ça », explique Wahidat Hassani.

Affirmant que l'ALESCO est disposé à appuyer les Comores dans la sauvegarde de son patrimoine culturel en général, Wahida annonce qu'à travers ce premier atelier, le pays cherche à renforcer cette coopération qui existe depuis longtemps mais qui n'était pas profitable pour les Comores en matière de protection et promotion de la culture. « La présence du ministre à cette ouverture a beaucoup intéressé notre partenaire car cela prouve que le gouvernement par le biais du ministre a entendu les besoins que nous avons car nous avons ratifiés de conventions mais il y a aussi des obligations », poursuit-elle. Pour atteindre les objectifs escomptés, Wahidat Hassani dit que le ministère a engagé plusieurs experts qui travaillent en synergie sur différents volets.

## FINALE DE LA PREMIÈRE ÉDITION DE NYORA

## Fahid le Bled'Art, la première Nyora de la musique comorienne

**Révélation du Label Twamaya House, Fahid le Bled'Art est la nouvelle étoile de la musique comorienne. Le long de cette aventure, il a su se démarquer des autres à travers sa voix et sa maîtrise scénique. Fahid a su marquer les esprits des passionnés, des organisateurs et du jury. Sa victoire n'est donc une surprise pour personne.**

La star de la musique comorienne est connue et il s'agit de Fahid le Bled'Art. Face aux onze autres candidats, ce jeune talent du label Twamaya House a su faire la différence. Son style, sa voix, sa maîtrise de la scène, tous ces aspects artistiques ont séduit le jury mais aussi le public qui l'a voté à 10 sur 10. Au cours d'un moment convivial dans un hôtel de la place, la nouvelle star a, travers cette première édition du concours Nyora, reçu tous les applaudissements et son prix. En plus d'un chèque d'un

million cinq cent mille francs (1,5 million), Fahid bénéficie de l'enregistrement d'Extended Play (EP) de 7 titres, d'un forfait Comores Télécom d'une année, d'un bon d'achat et d'une tournée sur l'ensemble du territoire à la fin du coronavirus.

Une victoire qui n'est une surprise pour personne. Dans tous les côtés, Le Bled'Art donnait une bonne impression et il laissait paraître en lui le filet d'une vedette de la musique comorienne. A travers cette première édition du concours Nyora, la révélation de Dadiposlim s'est imposée devant Samira et Ibou Black, respectivement deuxième et troisième de cette première saison. Loin de dissimuler sa joie après l'annonce des résultats, cette étoile montante de la chanson comorienne se dit heureuse car c'était pour lui un rêve de pouvoir remporter ce trophée. « J'étais face à 11 autres candidats qui avaient autant de talent et c'est moi qui l'ai remporté. Je ne sais pas quoi dire au juste », lance-

t-il, ému.

De son avenir et de la construction d'une carrière musicale, Fahid prend cela comme un souhait et un plus à réaliser après cette première expérience avec Nyora. « Je ne compte pas m'arrêter d'aussi tôt et d'ailleurs ce n'est que le début. Tout commence à partir de ce soir et je compte faire carrière. Je ne peux pas prévoir l'avenir mais je vous assure de faire plus que ce qu'on me propose », promet-il.

Dans l'ensemble, Nyora est une réussite. Téléspectateurs, organisateurs, jury et autres, l'ensemble des Comoriens d'ici et d'ailleurs se sont retrouvés à travers cette émission. Sur la toile, les taxis et/ou place publique, le sujet reste d'actualité et cela prouve combien le pari des organisateurs est gagné. « L'organisation de Nyora était une aventure. C'est une première pour nous et aussi pour le pays et on a appris beaucoup de choses », souligne Samir MH, gérant de la boîte

Taartib, principale organisatrice de cet évènement.

Des hauts et des bas il y en a eu le long de cette aventure, et Samir promet que dans les prochaines éditions tout sera dans les meilleures conditions. « Nous allons faire le bilan de cette première saison de Nyora et annoncer la suite parce qu'il y en aura. On a tellement rencontré de difficultés et on a aussi tellement réajusté. Mais je pense que pour une première, on a été concluant et on a tiré les leçons pour les prochaines éditions », se projette le patron de Taartib.

De son côté, le jury admet que le choix n'a pas été facile mais qu'il fallait choisir un parmi les trois finalistes. Au nom des deux autres jurés, Bourguiba affirme que Nyora, c'est une réussite. « On a eu une énorme difficulté parce que chacun avait un potentiel et chacun donnait plus à chaque nouvelle prestation donc là, on a vraiment eu du mal à déterminer la première



place parce qu'ils ont presque le même niveau », nous confie l'artiste. Et selon lui, les prestations des 12 candidats étaient époustouflantes mais que « il y avait des techniques à tenir en compte ». Pour lui, à travers cette émission, la musique comorienne prouve son avenir et son devenir.

A.O Yazid

## LABORAOIRE COVID-19

## Fin d'une grève et le spectre d'une autre

**Une rencontre entre les laborantins de l'Institut nationale de l'agriculture, de la pêche et de l'environnement (INRAPE) et la Coordination nationale de la lutte contre la Covid-19 a eu lieu ce lundi 28 septembre. Les laborantins ont repris le travail et donné aux autorités jusqu'à la fin de la semaine pour honorer leurs doléances.**

La grève des laborantins chargés d'effectuer les tests de la Covid-19 a pris fin le jour même, soit lundi 28 septembre après une longue discussion avec le ministre en charge de la gestion de crise de la Covid-19, Houmed Msaidie. Un compromis a été trouvé et les agents ont repris le travail le lendemain dans la matinée. Joint au téléphone, un des grévistes explique

que le gouvernement par le biais du Coordinateur a accepté de répondre à leurs doléances cette semaine. « Certaines doléances ont été acquiescées et d'autres comme les indemnités de risque, en étude. Et pour ne pas pénaliser les travaux ainsi que les voyageurs, nous avons repris le boulot » en attendant, explique-t-il.

Depuis la déclaration du premier cas de coronavirus aux Comores, le

poste Covid-19 de l'INRAPE est devenu incontournable dans la gestion de crise. Ces agents ne demandent que leurs indemnités de 50% de leur salaire, leur prime, des indemnités d'heures supplémentaires et de risque ainsi qu'un budget de fonctionnement. « C'est notre droit. Nous travaillons sans relâche. Il y a des jours où on peut travailler jusqu'à minuit. Nous savons que la

réponse donnée était purement politique mais nous allons entamer d'autres démarches jusqu'à la satisfaction de notre cause », poursuit-il. Une lettre de préavis de grève est déjà déposée. Si d'ici le week-end les autorités n'ont pas honoré leurs engagements, les laborantins déclencheront une grève dès lundi de la semaine suivante.

Andjoza Abouheir

## Qui sont les nouveaux membres du gouvernement ?

**C'est hier qu'a eu lieu le tout premier conseil des ministres depuis le réajustement du gouvernement Azali. En attendant les actions que va mener le nouveau gouvernement, nous vous présentons ici les quatre nouveaux entrants.**

## Dhoihir Dhoulkamal

Ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, chargé de la diaspora.



Natif de Sima, le nouveau chef de la diplomatie comorienne a occupé plusieurs postes. Ayant débuté sa carrière en France, il a été successivement responsable de la maîtrise d'œuvre urbaine et sociale à la Société immobilière de Mayotte (Sim) de 1997 à 2010 avant d'occuper de 2011 à 2012 le secrétariat général du gouvernorat d'Anjouan puis de 2012 à

2013, conseiller spécial du gouverneur de l'île d'Anjouan. Au sein de l'exécutif de l'île autonome d'Anjouan, il était nommé au poste de commissaire aux Finances (2013 à 2015) avant d'être élu député. Ancien vice-président de l'Assemblée de l'Union des Comores (2015 à 2020), le nouveau patron de la diplomatie comorienne a été membre de la commission des finances du parlement à cette même période et a eu à conduire l'enquête parlementaire sur le dossier de la citoyenneté économique, dont le rapport final est qualifié de « chiffon » par certains élus de l'époque, tant les contradictions et autres « contre-vérités » y sont légion.

Djae Ahamada Chanfi  
Ministres des Transports maritimes et aériens

Enseignant au département des Lettres



modernes françaises à l'Université des Comores, Djae Ahamada Chanfi a été jusqu'ici conseiller diplomatique du chef de l'Etat. Ancien secrétaire général du ministère de la Fonction publique (1999), le désormais ex-conseiller diplomatique a occupé le poste de directeur de l'information en 2007 puis directeur de la publication d'Al-watwan l'année suivante. Ancien ministre des postes et télécommunications, Djae Ahamada Chanfi a été élu député de la région Washili-Dimani de 2010 à 2016. Il était vice-président de l'Assemblée nationale.

Afretane Yssoufa  
Ministre de l'Aménagement du territoire, de l'urbanisme, chargé des affaires foncières et des transports terrestres. Ingénieur

en génie-civil, Afretane Yssoufa était jusqu'ici méconnu de la scène politique nationale. Né

en 1974, il a travaillé jusqu'ici au sein au bureau de l'Union Européenne en tant que chargé des infrastructures et des équipements à la Cellule d'appui à l'ordonnateur national (CAON-FED). Cet ingénieur en génie-civil a aussi travaillé, après son retour au pays en 2000 aux Fonds d'appui au développement communautaire (FADC).

Moctar Ould Dada Hamdane  
Secrétaire d'Etat chargé du Tourisme et de l'Artisanat

Militant de la Convention pour le renouveau des Comores (Crc) et proche du gouverneur de l'île de Djumbe Fatima, Moctar Ould Dada Hamdane est à son premier poste politique. Né en 1978, il est devenu après ses études à l'Université des Comores, professeur de français depuis 2007.

Rassemblés par Kamal Gamal

# Nyora, cette nouvelle étoile qui éblouit tout un archipel (Chronique d'un avide téléspectateur)

L'idée m'est venue d'écrire cet article, après tant de jolis moments que j'ai passés, ces dernières semaines, en regardant Nyora. Je n'ai pas été seul à le faire. De nombreux Comoriens d'ailleurs éblouis par cet invité surprise du petit écran ont durant cette période été collés aux écrans, petits ou géants pour suivre à la maison ou par le biais des réseaux sociaux. Téléromans a été orpheline ces derniers temps. Dans les salons, dans les rues, on ne parle que de cette nouvelle émission télé-réalité comorienne. Au-delà des incroyables talents repérés dans cette émission de divertissement, il y a l'engouement de tout un peuple, l'enthousiasme surtout de toute une jeunesse mais il y a surtout un dénominateur commun : Nyora. Comme le mot l'indique « Nyora » peut signifier, dans un premier sens, cette petite étoile dont l'éclairage illumine les spectateurs, éclairant le public comorien, qu'il soit d'ici ou d'ailleurs. Sur ce, les concepteurs du projet ont déjà tranché, avec le choix allégorique de l'étoile sur le morphème « Nyora ». La main levée, saisissant le micro et fendant cette étoile impose et place la musique au dessus de tout, comme si seule cette musique-là faite ou reprise par ces talents comoriens nous hisse très haut vers les sphères du succès. Après tout, c'est le sens-même de la « star » puisqu'enfin de compte Nynora n'est que ce moulin neuf pour les « nouvelles stars comoriennes ».

## Un challenge impliquant trois générations actives du domaine

Voir en juges, dans cette émission Salim Ali Amir, Soulaïmane Mzé Cheick, Chebli Msaïdié ou Bourguiba, pour ne citer qu'eux, c'est énorme, c'est du lourd, c'est émouvant dirais-je ! Ces artistes incarnent les deux grandes générations de notre temps pour la musique comorienne. Ils sont là, portent un regard critique artistique professionnel, et c'est ce qui attendrit le plus. Le fait d'unir ces grands talents dont l'âge, l'école et donc la perception des choses auraient pu tout freiner, c'est un challenge relevé.

## Des musiciens pour des lives colorés et proportionnés

Le son mixé et constamment filtré est toujours originel, envoûtant mettant en lumière les talents des chanteurs, des musiciens guitaristes, pianistes, batteurs et percussionnistes. Oui, mais comment les oublier ces jeunes gens à l'image de Nico, un de nos meilleurs batteurs ayant rythmé les grands de notre scène, depuis le Groupe Mwezi de Soulaïmane Mzé Cheick jusqu'au Ngaya de Salim Ali Amir ? Comment ne pas faire l'éloge de cette catégorie de musiciens et artisans distingués ? Ils ont tous, pendant des longues journées et nuits intenses, je l'imagine pris leur temps pour relever, répéter juste pour nous faire éclabousser en pleines oreilles et figures du bon son et des chorégraphies à la hauteur de l'enjeu du jeu et aux attentes d'un public déjà acquis.



**Tartib, Comores Télécom et Ortc, les alliés du siècle ?**

Le concept d'unir n'est pas unique car des alliances de la sorte, elles sont connues et conseillées face à la virulence et à la brutalité de la concurrence. A l'ère du numérique où l'on se pose chez soi pour enfin tout avoir, Comores Télécom et Ortc ont vu surgir leur « nuit du destin ». Ils ne l'ont pas boudée. Ils ont bien fait. Cette nuit du destin s'appelle Tartib, une Plateforme jusqu'à là inconnue du grand public mettant en lumière des jeunes talents et leur volonté mais surtout leur capacité de manager et d'organiser. Tant mieux pour ces jeunes gens, talentueux qui ont initié ce projet et qui l'ont ramené à nous aujourd'hui par les plus grandes portes de nos salons villageois et urbains. Merci Tartib ! Merci encore !

L'Histoire ne retiendra-t-elle pas cette alliance triangulaire entre vous et les deux géants nationaux des télécommunications et de l'information ?

## Nyora, notre avidité collective

Si Nyora connote avec l'étoile montante des nouvelles générations, son vocable signifie, dans un autre sens notre caractère collectif avide, notre appétit collectif du public comorien assoiffé et impatient de se découvrir autrement à travers des talents comoriens de la chanson. Le dicton, ne nous a-t-il pas dit que « chaque marrée ramène avec elle ses propres galets ? (Hayina Mamvuwa yotso heya neze ntswayi zahazo). Autrement dit, « chaque chose en son temps ». Justement, il s'agit de notre temps à nous jeunes générations d'aujourd'hui et de demain. Il faut saisir cette marée, saisir toutes les opportunités à notre portée aujourd'hui pour nous unir dans notre archipel. Nos arts, nos traditions, nos coutumes, et notre histoire nous rapprochent. Il faut saisir cette nouvelle dynamique « tartibeuse » pour rapprocher nos îles Comores, quatre et belles qu'elles soient. Les prochaines éditions, j'aimerais voir le regard critique de Mtoro Chamou, Ghoulam, Soprano et tant d'autres étoiles, aujourd'hui ambassadeurs de notre musique. Peu importe le vainqueur ou la gagnante de cette édition, c'est toute une nation, l'Union des Comores qui en sort victorieuse parce qu'elle est plus soudée par ses arts.

**Abdoulatif Bacar**

## L'inévitable et définitif départ



**O**UI, c'est terminé, bien terminées les réunions publiques où le ton maîtrisé, la gestuelle pédagogique, le propos captivant l'auditoire, mettaient à nu la triste réalité d'une situation économique, sociale et politique enlisée dans l'archaïsme séculaire de nos pratiques villageoises. SAÏD ALI KEMAL, puisqu'il s'agit de lui, nous a quittés. Le SHUMA, sans lui, ne sera plus le Shuma, quel(le) que soit celui ou celle qui en prendra la direction.

Non pas parce qu'il en avait été le fondateur, mais parce qu'on sait qu'on y tenait le discours de la vérité, qu'on y dénonçait les dérives assassines d'une administration rongée par la pire des corruptions, les détournements sus de tous mais jamais sanctionnés des deniers

publics et (sans être exhaustif dans cette honteuse énumération) ce favoritisme si insupportable qu'il écarte trop souvent les meilleurs pour confier des responsabilités à l'incompétence, parfois même notoire. KEMAL avait l'art, les constructions langagières signifiantes adaptées pour susciter la prise de conscience de ceux et celles venus l'écouter.

J'ai eu à plusieurs reprises l'opportunité d'avoir quelques échanges avec lui sur des sujets divers dont la politique. J'avoue que jamais il ne citait de noms dans l'implacable et sombre caractérisation de ce que nous sommes, de ces illusions d'un mieux être trahi surtout par ceux desquels on attendait a priori l'incarnation de l'exemplarité, en l'occurrence ceux qui font de la chose politique leur occupation première et permanente.

SAÏD ALI KEMAL était bien conscient de nos limites, de l'irresponsabilité caractérisée de certains groupes sociaux, mais il évitait l'indexation de telle ou telle catégorie sociale, préférant faire porter la responsabilité du naufrage sur nous tous. Quand j'insistais sur l'incurie de l'irrationalité des élites qui se succèdent depuis l'accession à l'indépendance, il me rappelait la force assimilatrice de notre contexte et l'insuffisance alarmante de références fortes dans l'incarnation de l'exemplarité, susceptibles d'une prise de

conscience progressive des valeurs propres à l'édification d'un Etat réellement démocratique.

Adieu KEMAL, on se rappellera sans doute longtemps qu'à plusieurs reprises tu t'es démis des gouvernements auxquels tu appartenais parce que tu estimais qu'on tolérait la corruption, qu'on normalisait la cherté de la vie, qu'aucun sens ne justifiait et n'orientait quoi que ce soit. En somme, tu avais la conscience de ce qu'est l'intérêt collectif et de la nécessité d'une vision dans tout ce qu'entreprend une entité dynamique, a fortiori un état, une société avec ses besoins multiples. Tu avais cette conscience indispensable à gouverner. Celle justement qui faisait défaut à ceux qui avaient les rênes du Pouvoir. Des rênes du Pouvoir que tu n'avais pas conquises. Que tu n'avais pas conquises parce que tu refusais le conformisme qui dénature le comportement citoyen et conditionne les pratiques purement politiciennes, en d'autres termes l'assimilation. Tu as incarné le sens de l'Histoire. Ils en incarnent le versant dégradant.

Toutes nos condoléances à tes frères, à l'ensemble de ta famille, à tous ceux qui, comme moi, ont apprécié ton comportement en politique.

**Ali Mlamali**

**La Gazette des Comores**  
**Directeur général**  
 Saïd Omar Allaoui  
**Directeur de la publication**  
 Elhad Saïd Omar  
**Rédacteur en chef**  
 Mohamed Youssouf  
**Secrétaire de rédaction**  
 Toufé Maecha  
**Rédaction**  
 A. Mmagaza  
 M.I.M Abdou  
 A.O. Yazid  
 Andjouza Abouheir  
 Nassuf Ben Amad  
 Kamal Gamal Abdou  
 Nabil Jaffar  
**Chronique Sportive**  
 B.M. Gondet  
**Mise en page**  
 Abdouchakour Aladi Nourou  
**Responsable commercial**  
 Mariama Mhoma  
**Documentation archiviste**  
 Hadidja Abdou  
**Photographe / Site Web**  
 Mohamed Saïd Hassane  
**Impression**  
 Graphica Imprimerie  
[www.lagazettedescomores.com](http://www.lagazettedescomores.com)  
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45

## JOURNÉE MONDIALE DU SPORT UNIVERSITAIRE

## Aux Comores, la Fcssu a célébré l'événement

*A l'instar du monde entier, la Fcssu a commémoré le week-end à Ngazidja la Journée mondiale du Sport scolaire (Jmsu), sous un slogan réadapté : « Restons solides et solidaires devant la covid-19 », en collaboration avec la Fat. Mesures barrière obligent, juste une centaine de personnes, sexes et âges confondus, ont pu prendre part aux festivités, caractérisées par diverses activités ludiques et de connaissance générale.*

Proclamée par l'Unesco, la commémoration de la journée mondiale du Sport universitaire (Jmsu) a été fêtée partout malgré la pandémie de coronavirus. La Fédération comorienne de Sport scolaire et universitaire (Fcssu) n'est pas restée indifférente à la liesse populaire universelle. Après Ndzouani en 2019 avec la collaboration de l'Institut Arso-tech, le dimanche 27 septembre 2020 à Ngazidja, dans le strict respect des mesures barrière en vigueur, la Fcssu a célébré l'événement, en partenariat avec la Faculté des Sciences et Techniques sous le slogan : Restons solides et solidaires devant la covid-19.

Considérant la crise sanitaire qui secoue le monde, l'assistance s'est limitée juste à une centaine de per-

sonnes, dont des universitaires, des inspecteurs pédagogiques, des professeurs d'Éducation physique et sportive, etc. Diverses activités sportives et de connaissance générale ont servi de base pour redynamiser la journée. « Une conférence-débat a suscité l'enthousiasme de l'assistance. Des démonstrations de kata en karaté, des sauts à la corde, des gestes de coordination en basket-ball, et j'en passe, ont animé la Journée », clarifie Mohamadi Attoumani, secrétaire général de la Fcssu.

Chez-nous, l'île hôte pour la célébration de l'événement varie d'une année à l'autre : Ndzouani (2019), Ngazidja (2020) et en septembre 2021, comme l'a proclamé l'Unesco, ce sera à Moili ou à Maore ? Djayade Yahaya, inscrit à la Fst (licence) est l'un des ambassadeurs, chargés de la redynamisation de la Jmsu. Les pionniers de l'anniversaire de cette journée sont baptisés ambassadeurs. Il nous livre ses actions expérimentales, vécues le week-end : « C'est émouvant ! En moins de temps, nous avons pu mobiliser une centaine de personnes, sexes, âges et statuts sociaux confondus. Les diverses activités sportives et culturelles, qui ont suscité la grande liesse populaire dominicale, ont fasciné. Les difficultés

vécues sont d'ordre financier et de communication. Sans ressource financière conséquente et stable, il n'était pas aisé de sensibiliser une grande masse. En tout cas, je pense que nous n'avons rien à nous reprocher. Tout s'est bien passé ».

Pour rappel, dans tous les continents, la mode de célébration de la Jmsu n'est pas uniformisée, car chaque pays a sa propre vision de l'événement, ses moyens et sa spécificité. La culture et la personnalité ainsi que les restrictions sanitaires de chaque nation doivent être préservées. La préoccupation est universelle : promouvoir le développement du sport universitaire, de la base à la compétition, du local à l'international, sur le terrain ou en ligne. Dans l'Archipel aux îles de la Lune, Attoumani pense que le plan d'action, mis en place pour la célébration de l'événement était expressif et harmonieux. Il confirme sa thèse : « La conférence-débat sur le sport universitaire, animée par nos ambassadeurs, Djayad, Icham et Mourad, ont enthousiasmé le public. Un tournoi de basket-ball, organisé vers la fin de la journée à Iconi, en l'honneur de Fundi Karnet, fondateur et pionnier de la Fcssu, avait clôt les festivités. Rendez-vous en septembre 2021 ».

Bm Gondet

**La Gazette des Comores**  
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES  
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

**BULLETIN D'ABONNEMENT**

Nom : \_\_\_\_\_  
Prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse postale : \_\_\_\_\_ email : \_\_\_\_\_  
Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_ Mob : \_\_\_\_\_

**Périodicité :**  
3 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
6 mois  Montant : \_\_\_\_\_  
12 mois  Montant : \_\_\_\_\_

**Mode de règlement :**  
Espèces   
Chèque  n° \_\_\_\_\_  
Virement bancaire  réf. : \_\_\_\_\_

Moroni le,  
Signature : \_\_\_\_\_

**Tarifs d'abonnement**  
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	8 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Ministère de l'Aménagement du Territoire,  
de l'Urbanisme chargé des Affaires foncières  
et des Transports Terrestres

## PROJET DE RELEVEMENT POST-KENNETH ET DE RESILIENCE

(P171361)

Crédit-65290

Don No. D549-KM

Réf. n° 2020- 004- UGP- AT PC- AMI

## SELECTION DE CONSULTANTS PAR LES EMPRUNTEURS DE LA BANQUE

**« SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR FAIRE UN DIAGNOSTIC GENERAL DE L'EROSION COTIERE ET DE LA SUBMERSION MARINE SUR LE LITTORAL COMORIEN, D'ELABORER UN PLAN D'ACTION DE MESURES ET TRAVAUX, DE FAIRE UNE IDENTIFICATION DE SCENARIOS D'AMENAGEMENTS QUELQUES-UNES DES ZONES LES PLUS VULNERABLES ET UN AVANT-PROJETS DES SOLUTIONS ET PREPARATION DE LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX COTIERS »**

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu un crédit (No 6529-KM) et un don (D549-KM) de 45 millions de dollars de l'Association internationale de développement et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit et/ou don pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : Diagnostic général de l'érosion côtière et de la submersion marine sur le littoral comorien et Plan d'action de mesures et travaux.

2. Les services comprennent deux phases, qui ont pour objectifs :

i. La réalisation d'un diagnostic général de l'érosion côtière et des submersions marines sur l'ensemble du littoral des 3 îles comoriennes et un Schéma Directeur des mesures à prendre dans les 10 prochaines années (Phase 1), et

ii. La recherche plus détaillée de solutions d'aménagements pour protéger des aléas étudiés en Phase 1 sur les zones prioritaires (a priori pré identifiées), qui devra conduire à l'élaboration d'avant-projets détaillés des zones nécessitant des interventions dans le cadre du Projet, pour au final élaborer des termes de référence d'une prestation de maîtrise

d'œuvre des travaux d'aménagements à réaliser (Phase 2).

La Phase 1 est prévue pour six (6) mois tandis que la Phase 2 est estimée à quatre (4) mois.

3. Les consultants intéressés doivent disposer d'une expérience d'au moins 10 ans et fournir les (i) références concernant l'exécution de contrats analogues, (ii) expérience antérieures pertinentes dans les conditions semblables, (iii) disponibilité du personnel, ainsi que toutes autres informations complémentaires. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés de l'IDA pour les emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (version juillet 2016, révisée 2017, 2018). La méthode de sélection est la « Sélection Fondée sur la Qualité -Coût (SFQC) ».

L'intéressement manifesté par un consultant n'implique aucune objection de la part du Client de le retenir sur la liste restreinte. Le dossier de manifestation d'intérêt doit être rédigé en français.

4. Les manifestations d'intérêts doivent être déposées par courriel électronique du **Lundi à Vendredi de 07 heures 30 à 15 heures 30** aux adresses (cor.ugp.prpkr@gmail.com, rpm.ugp.prpkr@gmail.com, rpse.ugp.prpkr@gmail.com) avec la mention « **Candidature au poste d'AT PC** » à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **13 octobre 2020**.

Adressé à : **Monsieur le Coordonnateur du Projet « Manifestation d'intérêt Réf. n° 2020- 004-UGP-AT PC - AMI/ QCBS, au Bureau du PRPKR. MAPEATUTTAF, Unité de Gestion du Projet de Relèvement Post-Kenneth et de Résilience : Rue Corniche Sis à l'Ex-projet PALU, Bat. DGEAT 2ème étage, BP 12 Moroni, Ministère de l'Agriculture, de la Pêche, de l'Environnement, de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, des Transports Terrestres, chargé des Affaires Foncières**

**Moroni-Union des Comores,  
BP 12 - Moroni - COMORES  
Téléphone : +269 332 15 8**

Lancé le lundi 28 septembre 2020

AZALI ASSOUMANI HUÉ À MBENI :

## Les cadres de Hamahamet regrettent l'incident

24h après l'acte d'incivilité à l'endroit du président Azali Assoumani à Mbeni, les cadres de Hamahamet regrettent l'incident. Au cours d'un point de presse tenu au ministère de l'éducation nationale, l'élu de la région Hamahamet-Mboinkou présente leurs excuses au nom de cette localité avant de demander des sanctions exemplaires.



Lundi dernier, le chef de l'Etat était à Mbeni pour prendre part aux obsèques de son ancien ministre de la santé, Nassur Mohamed Ali. Une présence qui n'était pas bien appréciée par certains jeunes de cette localité fief de l'ancien candidat aux dernières élections présidentielles, Mohamed Ali Soilih alias Mamadou. A la sortie de la prière mortuaire dirigée par l'imam Azali, ce dernier a été hué. Un acte condamné par des cadres de la région de Hamahamet lors d'un point de presse.

« Les auteurs de ces cris ce sont de gens qui résident à Mbeni mais ils ne sont absolument pas des natifs de cette ville », lance Mouigni Hamza Said Ismael, l'un des cadres du chef lieu de Hamahamet. Ce dernier précise que

Mbeni ne mérite pas un tel acte. « Mbeni est cette ville où est issu Mohamed Taki Abdoukarim et Mohamed Ali Soilihi, respectivement ancien président de la République (1996/1998) et vice-président de la République (2011/2016). Donc, Mbeni mérite des actes dignes de son nom mais pas des actes comme celui la », regrette-t-il.

Le député de la région Hamahamet Mboinkou a rebondi dans le même sens. Mohamed Abdou alias Mondoha regrette que c'est la 2e fois qu'un tel acte "barbare" se produit dans la capitale de

Hamahamet. « La première fois, c'est le drapeau national qui a été brûlé et cette fois-ci, c'est le magistrat suprême qui est malmené. C'est inadmissible », regrette-t-il, avant d'ajouter que « toutefois nous présentons nos sincères excuses auprès de l'Etat ». Après avoir salué le professionnalisme de la garde présidentielle, le député de la région Hamahamet-Mboinkou demande au gouvernement de prendre des sanctions exemplaires. « Nous ne pouvons pas rester sans réagir pour la génération future », conclut-il.

Ibnou M. Abdou



### COMMUNIQUE

Suite aux travaux de révision des groupes électrogènes en cours dans les centrales thermiques d'Itsambouni et Voidjou, la fourniture de l'électricité aux heures de pointe est perturbée dans les différentes régions de Ngazidja.

La SONELEC invite son aimable clientèle de bien vouloir prendre patience de ce désagrément durant cette période et compte rétablir sa production avec amélioration.

## PETITION POUR L'HONNEUR DU BARREAU

Nous, avocats signataires de la présente pétition :

Ayant appris la décision pour le moins étrange, prise le 24 septembre 2020 par la Cour d'appel de Moroni, de prolonger, de six (06) mois et sans aucun fondement légal, le mandat du Conseil de l'ordre des avocats de Moroni ; mandat pourtant expiré depuis le 25 avril 2020, soit 5 mois plus tôt ;

Constatant que cette décision est dépourvue de base légale et viole délibérément la Loi N°08-010/AU du 23 juin 2008 portant organisation de la profession d'avocat en Union des Comores, plus particulièrement ses articles 30 et suivants ;

Considérant que cette décision de la Cour d'appel de Moroni constitue une immixtion grave et inacceptable dans le fonctionnement du Barreau de Moroni et dans l'administration des affaires ordinales de cette institution, pourtant autonome et indépendante ;

Convaincus que l'initiative de saisir la Cour d'appel de Moroni pour statuer sur une affaire qui ne relève légalement que de la seule souveraineté de l'Assemblée générale des avocats est une tentative délibérée consistant à jeter le discrédit sur la profession d'avocat et à diviser les membres du Barreau de Moroni ;

Rappelant que la fin du mandat du Conseil de l'ordre des avocats de Moroni, élu le 26 avril 2017, est une évidence et ne souffre d'aucune contestation sérieuse ;

Constatant ainsi que les fonctions de bâtonnier et celles de membres du Conseil de l'ordre sont vacantes depuis le 25 avril 2020 ;

Constatant également les obstacles que mettent certains membres de l'ancien conseil de l'ordre à l'organisation d'une assemblée générale électorale ;

Prenant en compte l'impossibilité pour l'ancien conseil de l'ordre d'organiser les élections ordinales pour des raisons tenant aux multiples démissions enregistrées et à la réduction de cette équipe au nombre de trois (03) membres sur les neuf (09) élus en 2017 ; situation qui entraîne une paralysie totale dans le fonctionnement de l'ancienne équipe ;

Déterminés à faire cesser cette situation de paralysie et à doter le Barreau de Moroni d'un nouveau Conseil de l'ordre capable de remplir les missions qui sont les siennes au regard des dispositions légales et réglementaires encore en vigueur ;

Animés par la volonté de redonner à la profession d'avocat ses lettres de noblesse, en permettant aux membres de cette profession d'exercer librement leur métier, conformément à la Loi portant organisation de la profession d'avocat en Union des Comores, aux Principes de base relatifs au rôle du barreau, adoptés par de l'Organisation des Nations Unies, et à la Charte internationale des droits de la défense, adoptée par l'Union Internationale des Avocats (UIA), qui garantissent tous des barreaux libres et administrés par des conseils de l'ordre élus par les avocats

eux-mêmes, à l'abri de toute ingérence extérieure ;

1) **Condamnons toute immixtion et toute ingérence d'une autorité quelconque, qu'elle soit judiciaire ou autre, dans le fonctionnement du Barreau de Moroni et dans l'administration des affaires ordinales dudit barreau ;**

2) **Réaffirmons que seule l'Assemblée générale des avocats a le pouvoir d'élire les membres du Conseil de l'ordre ou de leur accorder un quelconque mandat, en conformité avec la loi ;**

3) **Maintenons l'assemblée générale prévue pour le 30 septembre 2020 et qui**

**aura pour ordre de jour l'organisation des élections du nouveau conseil de l'ordre des avocats de Moroni ;**

4) **Appelons tous les avocats au Barreau de Moroni à s'unir pour sauver la profession d'avocat, aujourd'hui menacée par des actions malencontreuses et indignes ;**

5) **Nous réservons le droit de mener toute action utile et légale en vue de préserver l'indépendance de la profession et empêcher toute entrave à l'exercice libre du métier d'avocat.**

Moroni, le 26 septembre 2020.

#### Avocats signataires :

- |                             |                                   |
|-----------------------------|-----------------------------------|
| 1) FAHMI SAID IBRAHIM       | 18) ZAHARIA IBRAHIM               |
| 2) MOURAD SAID IBRAHIM      | 19) OMAR MOEGNI HAMZA ZAID        |
| 3) AHMED BAHASSANI          | 20) MZE MOGNE IDRISSE             |
| 4) FATOUMIYA MOHAMED ZEINA  | 21) SAID ISSA MDAOUHOMA           |
| 5) ABDEREMANE MOHAMED SIDI  | 22) FAHARDINE MOHAMED ABDOULWAHID |
| 6) NADHUFU MOUSSA           | 23) YOUSOUF MOHAMED HASSANI       |
| 7) SITI-KALATHOUMI SOIDRI   | 24) MOHAMED NASSUR SAID ALI       |
| 8) TADJIDINE BEN MOHAMED    | 25) CHAABANI MOHAMED HADJI        |
| 9) YOUSOUF MSA              | 26) NADJATI IBRAHIM MZE           |
| 10) SAID LARIFOU            | 27) MOHAMED ABDEREMANE            |
| 11) AHMED ALI ABDALLAH      | 28) FAIZAT SAID BACAR             |
| 12) MOINDJIE HAMADI         | 29) ABDOU ELWAHAB MOUSSA          |
| 13) ABDILLAH MMADI SAID     | 30) MOHAMED RAFIOU AHAMADA        |
| 14) MOUDJAHIDI ABDOULBASTOI | 31) OUZALI SAID ANLIBOU           |
| 15) DJAMAL EL-DINE BACAR    | 32) GERARD YOUSOUF                |
| 16) YOUSOUF IMANI HAMADI    | 33) MAHAMOUD HALIFA               |
| 17) DJAMALDINE SOILHA       |                                   |